

Présentation Démarche RSO

CODIR - Janvier 2024

◆ DEFINITION

RSO = La Responsabilité Sociétale des Organisations est la contribution volontaire d'une association au développement durable.

◆ les principes fondamentaux:

1. *Sociétal* : répondre aux besoins de la société notamment en matière d'éducation, de santé, d'accessibilité

2. *Environnemental* : protéger l'environnement et sensibiliser autour de la fragilité de la biodiversité

3. *Social* : améliorer ses performances économiques de manière responsable, éthique et innovante.

◆ Pourquoi s'y engager?

- Ce n'est pas nouveau mais il est temps de formaliser les choses. Les principes fondamentaux de RSO sont inscrits depuis longtemps dans l'ADN du sport.
- C'est dans l'air du temps
- Nos partenaires institutionnels y sont sensibles (FFTT - Conseil Départemental, CDOS...)
- Cela contribue donc à améliorer l'image de son association à l'extérieur

◆ Comment?

- En s'appuyant sur la Charte des 15 engagements écoresponsables (établi par le Ministère des Sports et WWF France)

◆ 15 ENGAGEMENTS

Alimentation Durable

Site naturels, espaces
verts et biodiversité

Sponsoring

Promotion de l'égalité
femmes-hommes

Cause solidaire

Mobilisation interne à la démarche
d'écoresponsabilité de l'évènement

Mobilité Durable

Préservation des
ressources en eau
et en énergies

Empreinte numérique

Accessibilité pour les personnes
en situation de handicap

Education au
développement durable

Réduction des déchets

Achats responsables

Contribuer à une
société plus inclusive

Gestion responsable des
bénévoles et des volontaires

◆ **Comment est concerné le Comité?**

3 axes d'intervention

La STRUCTURE = le siège du Comité	L'ORGANISATEUR	Le FORMATEUR
Salariés Elus	Les compétitions Les évènements Les stages	Auprès des clubs Auprès des licenciés

◆ Quelle démarche?

- la réalisation d'un **état des lieux** des actions déjà menées en reprenant les 15 engagements
- l'identification des parties prenantes : il s'agit des 3 axes
- la réalisation d'un **plan d'actions** RSO avec pilotage
- l'organisation d'une **évaluation** régulière afin de suivre et d'adapter les différents comportements et pratiques
- une **communication** interne et externe sur la démarche.

◆ **Concrètement, avec des exemples:**

Engagement	Axe	action
N° 3 - réduction des déchets	STRUCTURE	Achats de tasses en porcelaine pour supprimer les gobelets jetables
N° 3 réduction des déchets et N° 12 cause solidaire	ORGANISATEUR FORMATEUR	recycler les plaques des raquettes en développant des partenariats avec des associations comme Ping sans Frontières grâce à des urnes mises à disposition dans les salles.
N° 3 - réduction des déchets	FORMATEUR ORGANISATEUR	Trouver un organisme capable de recycler les balles usagées.
N° 9 Société plus inclusive	ORGANISATEUR	lutter contre les formes de discrimination, de violences. Partenariat avec "Colosse aux pieds d'argile« . mise en place de temps d'information - affiches - N° d'urgence....

◆ En 2024, que fait le Comité?

- Partager la démarche: élus - salariés pour se l'approprier
- Suivre le tableau de bord
- Communiquer sur la démarche (auprès des clubs, licenciés, institutions...)
- mener des actions
- nommer un élu référent au prochain mandat